

# RAPPORT d'ACTIVITES 2019

## SOMMAIRE

|  |       |
|--|-------|
| 1. Rapport de gouvernance (rapport moral)  | p. 2  |
| 2. Rapport d'activités 2019  | p. 6  |
| 3. Bilan social 2019   | p. 10 |
| 4. Rapport d'activités des formations  | p. 14 |
| ▪ Accompagnant Educatif et Social  | p. 15 |
| ▪ Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale  | p. 16 |
| ▪ Accueil Familial   | p. 16 |
| ▪ Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports                       | p. 17 |
| ▪ Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et des Sports                             | p. 17 |
| ▪ Moniteur d'Atelier   | p. 18 |
| ▪ Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Mention MJPM                                   | p. 18 |
| ▪ Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Mention « Mesure d'Accompagnement Judiciaire » | p. 19 |
| ▪ Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs Mention « Délégué aux Prestations Familiales » | p. 19 |
| ▪ Assistant de Soins en Gérontologie   | p. 20 |
| ▪ surveillant de nuit / Maître(sse) de maison  | p. 20 |
| ▪ Formation Fonction Tutorales – Maître(sse) d'apprentissage                                       | p. 21 |
| ▪ Formation Continue   | p. 21 |
| 5. Rapport financier   | p. 22 |
| 6. Annexe  | p. 28 |

[www.cefras.com](http://www.cefras.com)







# RAPPORT DE GOUVERNANCE (Rapport moral)



Comment retracer 2019 sans tenir compte de cette année 2020 alors que nous allons en commencer le dernier trimestre ? Pari impossible mais surtout inutile. Il nous priverait de comprendre ce qui vient du passé, il nous empêcherait de discerner le présent, il nous interdirait de penser et de préparer notre avenir. Aussi, ce sont sur ces moments multiples et singuliers que s'appuie ce rapport de gouvernance qui s'articule sur 4 points, espérant qu'ils seront suffisamment indicatifs pour nous orienter sur notre chemin commun, comme sur une boussole.

## **1. Vouloir s'allier et se désunir**

Le projet d'alliance politique avec l'ARIFFTS, voté par le Conseil d'administration du CEFRAS et présenté à l'Assemblée générale le 24 janvier dernier, était l'aboutissement de plus d'un an de travail et fondait le cadre de référence éthique, social et pédagogique de cette alliance. Il en posait le socle juridique, une association loi 1901. Il dessinait les contours d'une future organisation associative qui réponde aux besoins des territoires et des politiques publiques. Il plaçait au cœur de son action la qualité et le développement des formations. Il visait à consolider et renforcer les partenariats, à concevoir une politique de gestion des emplois et des parcours professionnels des salariés, envisagée comme une composante essentielle.

Notre démarche d'alliance et de rapprochement reposait sur la confiance et sur l'union de nos atouts et de nos faiblesses respectives avec le défi, car c'était un défi, de solidifier notre capacité à être ensemble un opérateur de formation en Pays de la Loire. Un calendrier prévoyait aussi en automne 2020 des assemblées générales extraordinaires des deux associations approuvant le projet de fusion-intégration avec une date d'effet au 01 janvier 2021 pour une nouvelle entité, qui ne s'appellerait plus ni ARIFFTS, ni CEFRAS. Mais, le 13 février, lors d'un Comité de pilotage, l'ARIFFTS, ayant appris par nos soins le résultat déficitaire 2019 du CEFRAS, s'en est trouvé surpris et s'est inquiété de notre santé financière, alors que l'ARIFFTS présentait un léger excédent en 2019, par effet d'aubaine de Parcours Sup, après une période de 10 ans de déficit structurel cumulé, alors que le CEFRAS présentait, pour cette même période, un excédent cumulé de plus de 860 000 €. Le CEFRAS n'a jamais fait de la question économique une raison (un prétexte ?) rendant impossible notre alliance. D'autant que notre projet d'alliance contenait sans aucune ambiguïté la volonté de parvenir à "l'équilibre financier et budgétaire" de notre future association.

Toutefois, cette situation déficitaire du CEFRAS interrogea donc l'ARIFFTS qui proposa un report de cette alliance, sans échéance claire, ni garantie de faisabilité, sommant le CEFRAS de travailler sur les aspects de sa viabilité économique avant toute chose...

Le CEFRAS a, en conséquence, pris acte fin avril de ce retrait unilatéral de l'ARIFFTS, sans doute pour plein de motifs inavouables ou pas, qu'il ne m'appartient pas de chercher à nommer ici. Mais quelle déception et quel gâchis ! D'autant que l'ARIFFTS va reprendre à son compte les éléments clefs, et qui auraient dû être fondateurs de notre alliance, et les intégrer à son prochain projet associatif. Pourquoi ne pas avoir mis en œuvre ensemble ce projet s'il était si porteur d'avenir ?

Je voudrais m'arrêter quelques instants sur ce moment de désunion, de trouble, de crise, concomitante à la période de confinement et de crise sanitaire que nous avons vécue. L'étymologie du mot "crise" nous renvoie au sens de ce mot dont la signification est double. Au

Moyen-Age, "crisis" exprimait l'apparition violente et brutale d'une maladie. C'est le moment paroxystique d'une affection ou d'un mal, quand il devient plus vif et plus douloureux et qu'il génère des symptômes et des changements par rapport à la normale. Le second sens étymologique du mot "crise", qui est en fait le premier, est issu du grec "krisis" qui signifie jugement, décision. La crise correspond à un moment clé, à un moment charnière, à un moment où, en quelque sorte, "tout doit se décider". D'une certaine façon, la crise c'est le moment décisif, pas le moment de reculer mais "le moment ou jamais".

La crise nous oblige-t-elle à espérer un retour à la "normale" ou à espérer construire autre chose, autrement ? L'événement inattendu, celle de la crise ou de la désunion, est toujours une violence contre un ordre des représentations : il introduit une rupture et provoque d'autres figures de destin. Je veux y voir pour le CEFRAS un moment décisif pour son avenir. Pour Anne BERNARD, romancière québécoise, il convient « *d'accepter l'inévitable, ne pas s'apitoyer sur soi, penser encore à être utile et changer les choses* » et pour elle « *c'est cela le vrai courage...* »

## **2. Relever le défi de l'avenir**

Il ne faut pas écouter la soi-disant sagesse populaire qui affirme : "dans le doute, abstiens toi !. Non, bien au contraire, dans le doute, agissons ! Et puisqu'il n'y pas de schémas préétablis ou écrits à l'avance, préparons-nous en mettant un "s" à futurs. La meilleure manière d'anticiper et de faire face, c'est d'avoir en permanence un pas d'avance. Car l'avenir contiendra sans doute de ce que nous aurons pu en construire.

## **3. Reconfigurer l'organisation**

Dans la perspective de poursuivre seul notre avenir, et sans attendre, il va nous falloir reconfigurer le CEFRAS à court, moyen et plus long terme. Je dis reconfigurer. On pourrait dire et on dira sans doute recomposer, réorganiser, restructurer, moi je dis reconfigurer. Non pas que ces notions ne regroupent pas des réalités communes, même avec des nuances, mais le terme de reconfiguration renvoie à quelque chose d'humain (la figure), à la possibilité de remodeler, de refaçonner à l'image de ce qu'est intrinsèquement le CEFRAS.

Pourquoi et comment va-t-il falloir reconfigurer ? Je le pose comme un impératif avec le verbe falloir, c'est-à-dire la nécessité indispensable de faire ce qu'il convient et d'être tenu de le faire. Quelles que soient les circonstances qui présideront dans quelques mois ou quelques années, il est de notre devoir de nous préparer et d'être en capacité de relever tous les défis connus à ce jour et inconnus demain pour que vive et perdure ce qui est et fait le CEFRAS. Une mauvaise année en 2019 avec un résultat déficitaire et une année 2020 qui va l'être plus encore, la concurrence accrue en matière de formation, l'instabilité et l'inertie créée par la réforme de la formation professionnelle avec la création des OPCO, les effets de la monétisation du compte personnel de formation, les textes réglementaires et leur cohorte d'obligation et de contraintes..., nous obligent à reconfigurer le CEFRAS et à agir sans tarder, non pour réduire nos ambitions et nos aspirations mais pour être en capacité de les réaliser. Le travail est en cours et je tiens à remercier sincèrement tous les salariés du CEFRAS pour leur implication et leur sens des responsabilités dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette reconfiguration.

#### **4. S'impliquer autrement**

Vous l'avez compris, ce qui s'annonce est exigeant mais si la situation est préoccupante, il ne faut pas qu'elle devienne catastrophique. Cette volonté de reconfiguration va également entraîner l'écriture d'un nouveau projet associatif, qui, s'il reste de la prérogative du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale du CEFRAS, doit permettre un travail commun d'élaboration et de rédaction avec l'ensemble des salariés. Ce nouveau projet associatif, reconfiguré, doit être à la fois l'expression de nos principes communs, d'orientations futures, de leurs modalités pratiques et concrètes.

Vous pouvez compter sur la volonté des administrateurs, vous pouvez compter aussi sur ma détermination à être présent et porter haut et fort le CEFRAS. Je sais le professionnalisme, les engagements et les convictions de tous les salariés. C'est d'ailleurs ce qui fonde mon implication et mon attachement au CEFRAS. Je vous souhaite du courage, celui qui porte à réfléchir et à agir contre la facilité, avec sagesse, dans des circonstances difficiles. Le courage n'existe pas en théorie, il ne peut se démontrer que dans l'action. Je sais aussi compter sur vous.

**Le Président du CEFRAS  
Éric DUPREZ**

#### 2019. La gouvernance en nombre de réunions

| Assemblée générale | Conseils d'administrations | Bureaux | Ateliers groupe de pilotage ARIFTS CEFRAS | Réunions institutionnelles |
|--------------------|----------------------------|---------|---|----------------------------|
| 1                  | 4                          | 9       | 9   | 2                          |

Auxquelles il faut ajouter les réunions de la Plateforme UNAFORIS, les rencontres avec les Élus de la Région, les réunions et séminaire du Comité de Direction (CODIR) et les liens réguliers avec la Direction générale.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



# Regard dans le rétroviseur : 2019 si proche mais déjà si loin ...



## Des avancées :

### ➤ Obtention de plusieurs agréments :

- AF pour tous les départements ligériens sauf la Vendée
- ME pour le département de la Sarthe
- L'agrément valable pour former des apprenti.e.s AES TISF & ME



### ➤ Retenus dans des appels d'offres importants :

- AF 53 : formation des agents du CD 53
- AF 72 : Formation des agents du CD 72 sous couvert du CNFPT

### ➤ Ouverture de nouvelles filières sur des sites :

- AF sur le sites 53 avec le premier groupe qui a débuté en septembre 2019

## Des activités reconduites :

### ➤ Déploiement de l'offre de formation continue :

Nombre de personnes formées en 2019 : 3496 personnes.



#### ACR OPCO Santé Pays de la Loire (réponse sur 6 ACR) :

- Intervention plurielle et travail en équipe.
- Relations sociales – Relations professionnelles – Relations amicales (TH).
- Ecrits professionnels à l'épreuve des systèmes d'information.
- Etre tuteur au sein d'un ESAT.

#### ACR OPCO Santé Centre (réponse sur 5 ACR)

- Estime de soi et relations sociales (TH).
- Savoir répondre à des attitudes et comportements agressifs et prévenir la violence.

### ➤ Journée d'études – Colloques

- Journée d'études AF « L'assistant familial au cœur de la fonction éducative » - **le 06 Juin 2019 – BEAUPREAU**
- Journée d'études MJPM « Protection des biens, protection des personnes, Qui signe quoi ? » - **le 28 Juin 2019 – ORVAULT**
- Journée d'études « Un autre regard sur la parentalité » - **le 18 Septembre 2019 – CHALLANS**
- Journée d'études Animation « Les discriminations : Mieux les comprendre pour agir ! » - **le 08 Novembre 2019 – ANGERS**
- Conférences MARCELLI Daniel « Il me provoque en permanence je suis à bout », adolescence, violence, et enjeux contemporains :
  - **05 Mars 2019 – PONT DE CÉ**
  - **25 Juin 2019 – NANTES**
  - **15 Octobre 2019 – LA ROCHE SUR YON**



## **Des signaux préoccupants :**

- **Baisse de l'attractivité des métiers du médico-social et de l'animation :**
  - Lors de l'AG de juin 2019 des indicateurs permettaient de déceler une baisse de l'attractivité des métiers générant une mobilisation bien plus importante des équipes pour parvenir à constituer les effectifs. Le nombre d'apprenants s'en est trouvé malgré tout réduit, ce qui a fortement impacté les seuils de viabilité des groupes.
- **Fin des effets du plan 500 000 :**
  - Lors de la mise en œuvre du plan 500 000 par le gouvernement, un nombre important de places financées dans ce cadre avait permis de déployer 17 groupes d'AES sur l'ensemble des 7 sites du CEFRAS en 2016/2017. Progressivement le Conseil Régional a pris le relai pour financer cette formation sur un plan plus pérenne, cependant les volumes alloués ont été stabilisés à un seuil beaucoup plus bas en terme de nombre de places qu'en 2017 et 2018. Nous avons donc été contraints de réduire le nombre de groupes AES à 11 et par voie de conséquence de déployer différemment les équipes de formateurs et formatrices.
- **Impact de la ventilation des 145 places AES sur les sept sites du CEFRAS**
  - La ventilation des places Région ainsi que la formalisation des agréments par établissements fragilise deux sites qui se trouvent très impactés par le nombre de places limité qui ne permet plus d'atteindre le seuil d'équilibre des groupes

## **Perspectives et évolutions :**

L'année 2020 est déjà bien engagée, de nombreux changements nous impactent de plein fouet. Il va nous falloir faire face et puiser dans notre creuset pour imaginer le CEFRAS de demain

Percutés comme l'ensemble de notre société par la crise COVID, le CEFRAS s'est organisé de manière artisanale pour pouvoir assurer la continuité pédagogique avec nos groupes. La crise sanitaire perdure malheureusement, il nous faut pouvoir nous adapter à ces circonstances et parvenir, en tant qu'acteurs associatifs de l'économie sociale et solidaire à préserver la place des instituts de formation en travail social dans un contexte dégradé et formuler des projets créatifs :

Le service «formation continue» a su dès le mois de juin 2020 accompagner les employeurs en demande de dispositifs ajustés au plus près à leurs problématiques, un témoignage en ce sens est prévu dans le déroulement de notre AG.

Directrice Générale du CEFRAS  
**VALERIE OUAZZANI – JONCOUX**



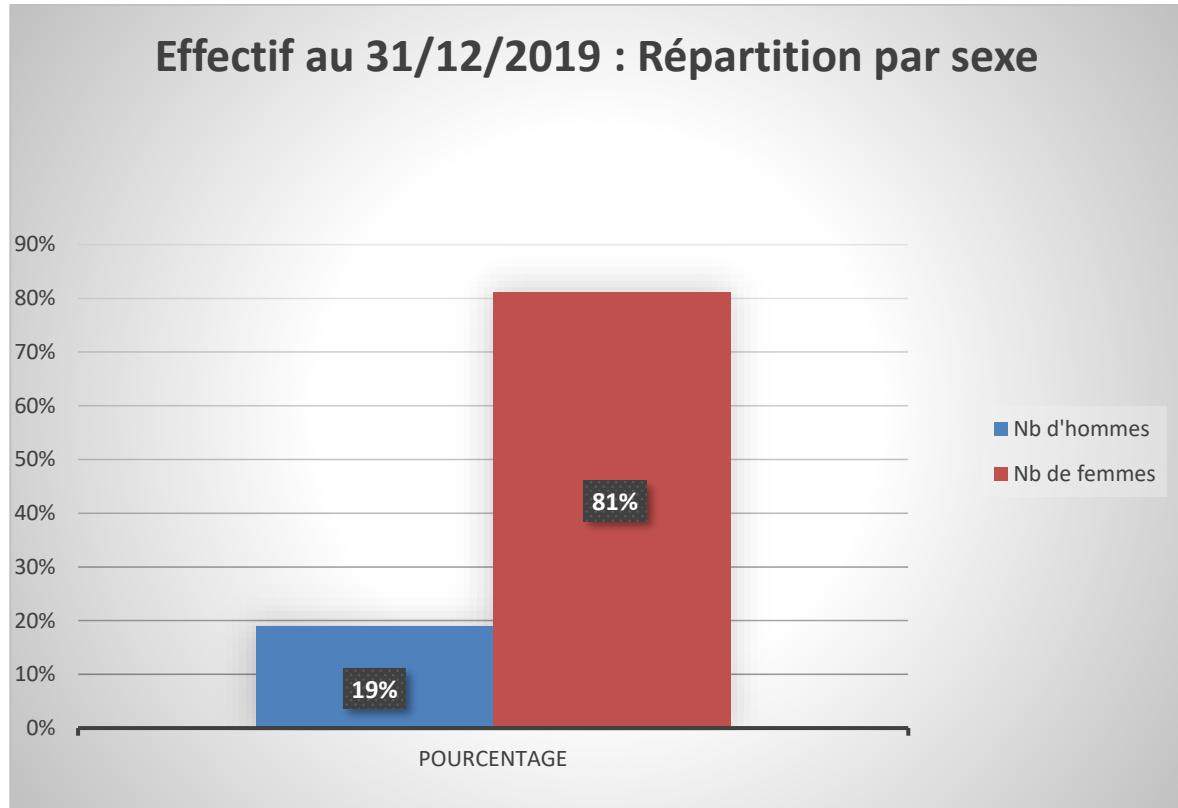


# BILAN SOCIAL

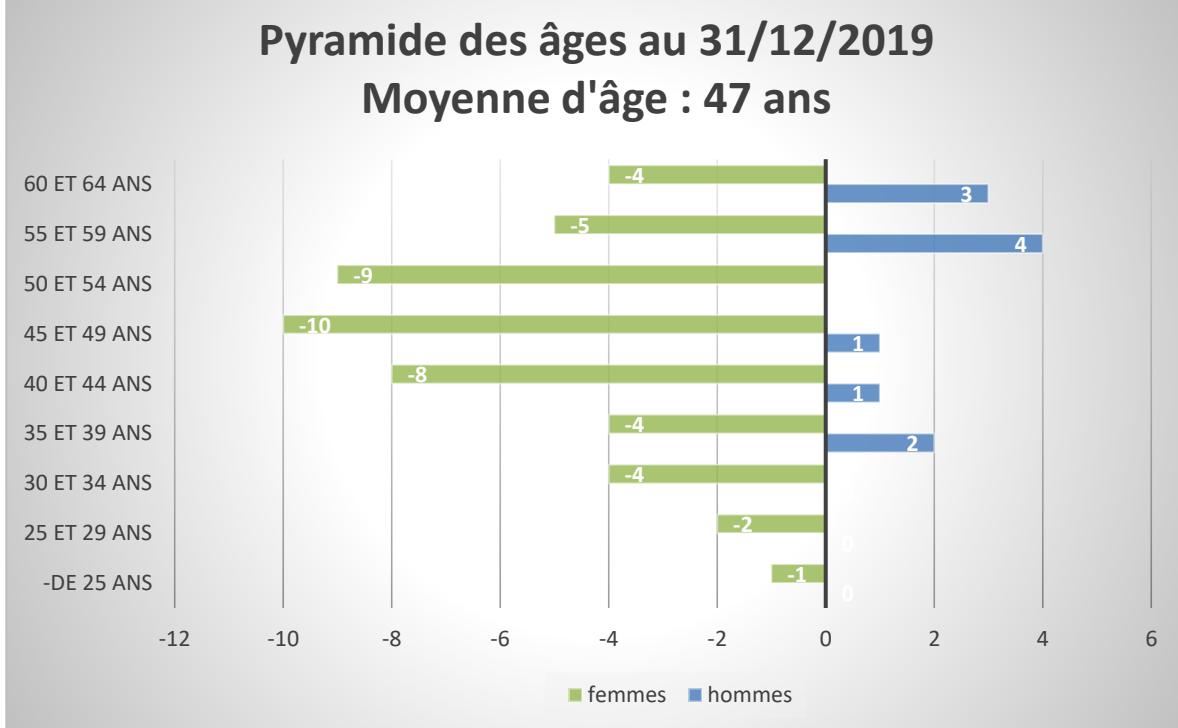
2019



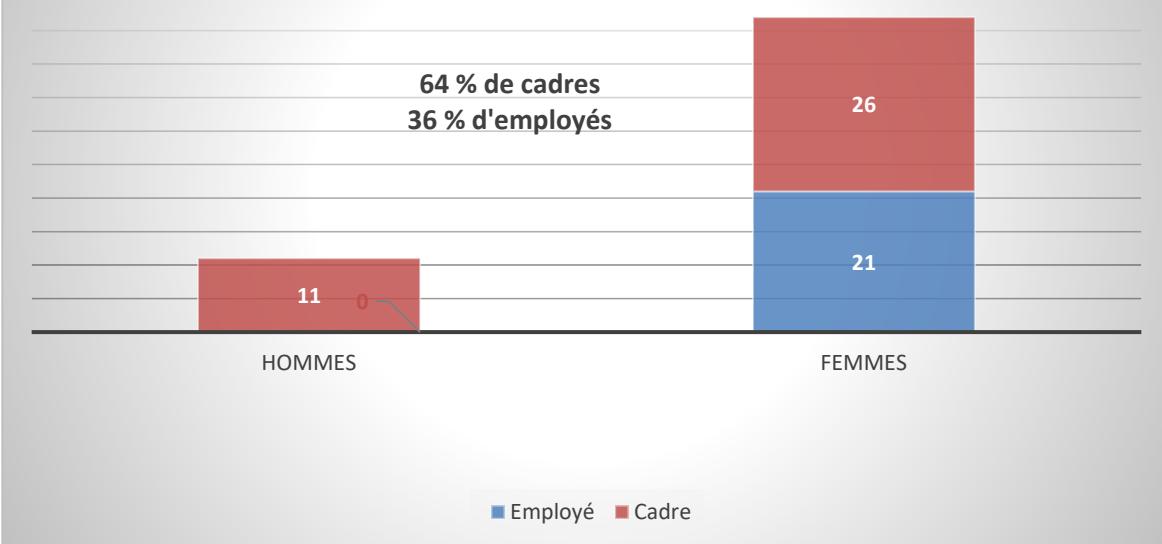
## Effectif au 31/12/2019 : Répartition par sexe



## Pyramide des âges au 31/12/2019 Moyenne d'âge : 47 ans

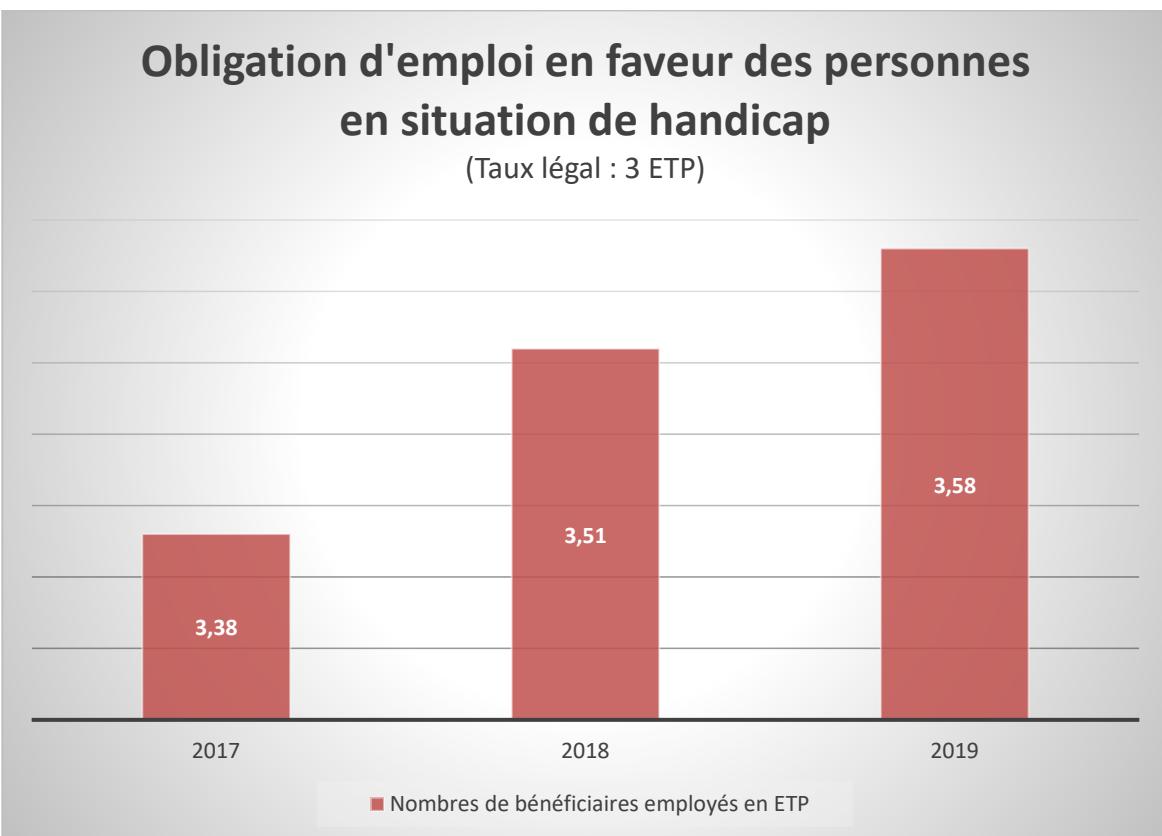


## Répartition par catégorie d'emploi au 31/12/2019



## Obligation d'emploi en faveur des personnes en situation de handicap

(Taux légal : 3 ETP)



## ➤ Ressources humaines



### Départs :

- **2019** : Frédéric ARGOULON – Florence ROUILLE – Elisabeth ROBERT – Annie INSY – Julie BELLEC – Marie-Claire LETERNE – Sandrine TAILLANDIER – Sarah TONNEL – Amélie DELAIRE – Mélissa VAN MELLAERTS



### Arrivées :

- **2019** : Manuella AVRIL – Stéphanie BREHERET – Sabrina CATTANEO – Angélique DELPOSEN – Fanny FLEURY – Catherine GUINEMENT – Catherine LEBLOIS – Gael RENOUX – Valérie HUMEAU

### Passages en CDI :

- **2019** : Angélique DELPOSEN – Eric GIRAUDON



# RAPPORT D'ACTIVITÉS DES FORMATIONS



# RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION

## ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

### Cycle court:

Nombre de candidats présentés à l'examen en 2019

• 252

Nombre de candidats admis à l'examen en 2019

• 241

Taux de réussite

• 97 %

Nombre de candidats admis en formation en 2019

• 222

### Cycle long:

Nombre de candidats présentés à l'examen en 2019

• 85

Nombre de candidats admis à l'examen en 2019

• 83

Taux de réussite

• 98 %

Nombre de candidats admis en formation en 2019

• 95

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Nombre de candidats présentés à l'examen en 2019

• 22

Nombre de candidats admis à l'examen en 2019

• 22

Taux de réussite

• 100%

Nombre de candidats admis en formation en 2019

• 20

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION ACCUEIL FAMILIAL

Nombre de candidats présentés à l'examen en 2019

• 24

Nombre de candidats admis à l'examen en 2019

• 23

Taux de réussite

• 95.84 %

Nombre de candidats admis en formation en 2019

• 49

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 24

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 21

Taux de réussite

• 87.50 %

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 62

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION DIPLOME D'ETAT DE LA JEUNESSE DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DES SPORTS

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 0

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 0

Taux de réussite

• 0

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 0

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION CERTIFICAT DE BRANCHE « MONITEUR D'ATELIER »

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 47

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 45

Taux de réussite

• 96 %

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 44

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS Mention « MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS »

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 27

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 25

Taux de réussite

• 92.60 %

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 27

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS Mention « MESURE D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE »

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 0

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 0

Taux de réussite

• 0

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 7

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS Mention « DELEGUE AUX PRESTATIONS FAMILIALES »

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 0

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 0

Taux de réussite

• 0

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 6

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION ASSISTANT DE SOINS EN GERONTOLOGIE

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 279

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 279

Taux de réussite

• 100 %

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 240

## RAPPORT D'ACTIVITES FOMATION SURVEILLANT DE NUIT – MAITRESSE DE MAISON

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 82

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 80

Taux de réussite

• 97.56%

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 87

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION FONCTION TUTORALES / MAITRE D'APPRENTISSAGE

Nombre de candidats  
présentés  
à l'examen en 2019

• 119

Nombre de  
candidats admis  
à l'examen en 2019

• 119

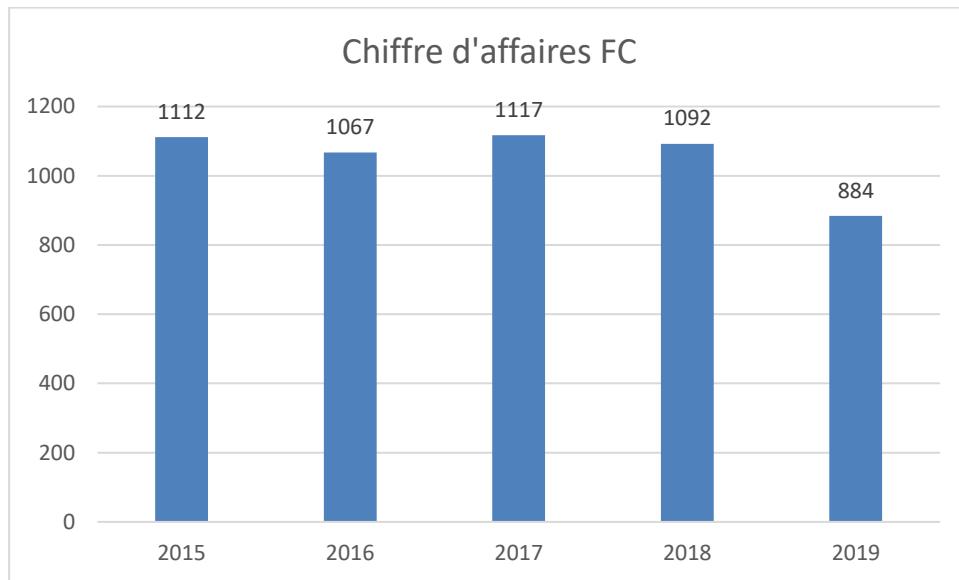
Taux de réussite

• 100%

Nombre de  
candidats admis en  
formation en 2019

• 119

## RAPPORT D'ACTIVITES FORMATION CONTINUE



# RAPPORT FINANCIER



## ACTIVITE

- Formations Initiales : 290.000 heures - stagiaires, 1.700 stagiaires
- Formation continue : 800 jours de formation continue, soit 53.000 heures - stagiaires, 3.500 stagiaires

## RH

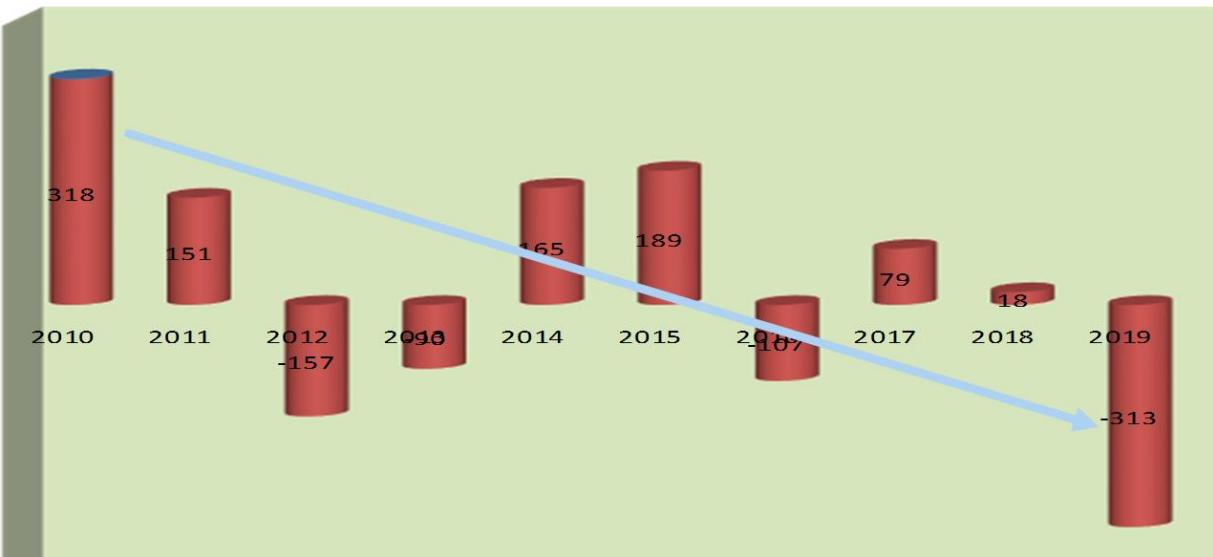
- 58 salariés permanents (56 ETP)
- 350 formateurs occasionnels salariés, 1192 bulletins de salaire, 12.000 heures payées, dont 9.600 de cours, soit 1.400 jours de cours
- 140 vacataires non salariés représentant 6.700 heures, dont 5.000 heures de cours, soit 700 jours

## FINANCIER

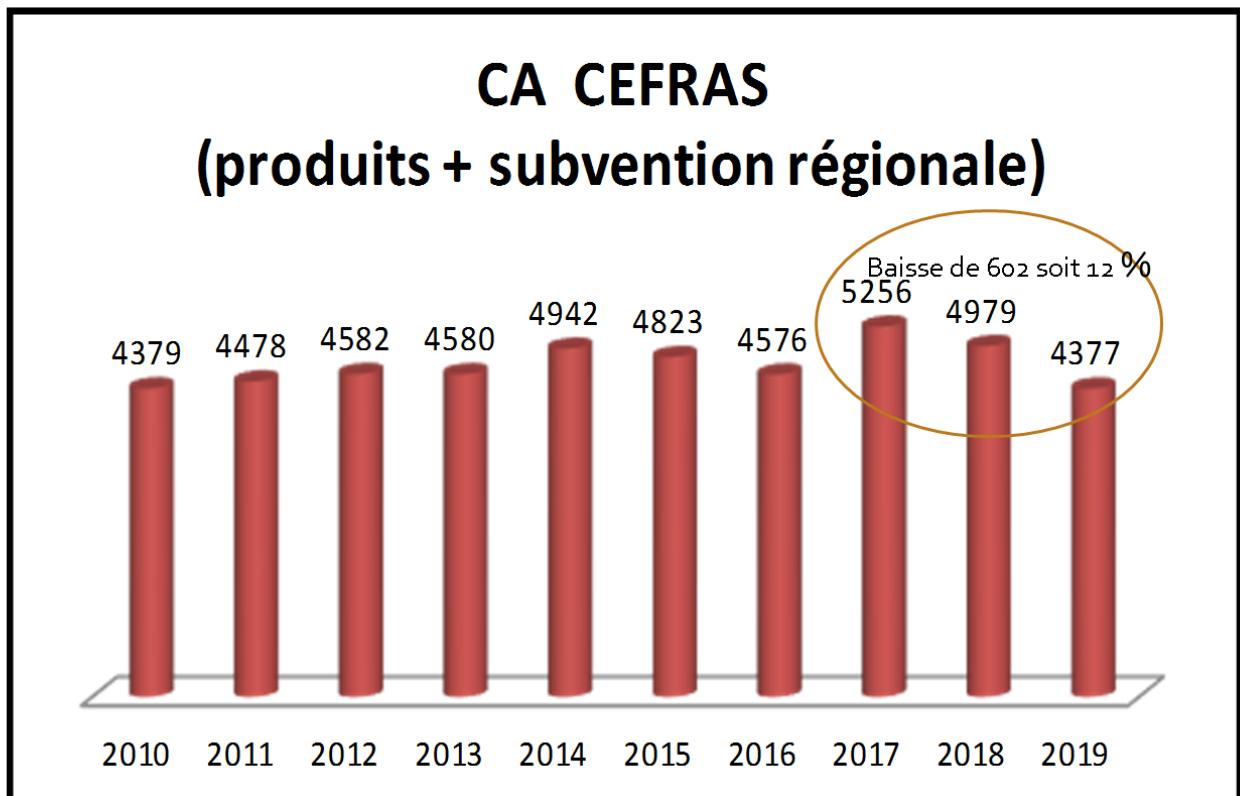
- Une activité de : 3.464.000 €
- Une subvention régionale de : 913.000 €
- Une perte de : -313.000 €
- Un bilan de 3.904.000 € dont 1.637.000 de fonds propres

2019 : un exercice très déficitaire qui marque une rupture dans le modèle économique

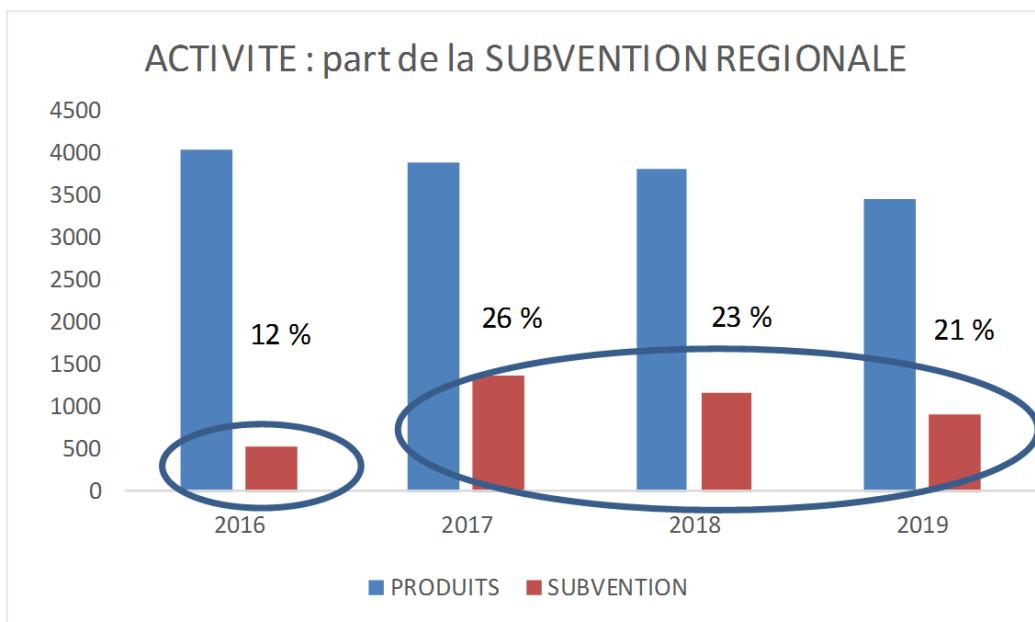
**Résultats CEFRAS en K€**



2019 : une nouvelle baisse très significative de l'activité (- 12 %) essentiellement liée à la baisse pour le DEAES et en formation continue

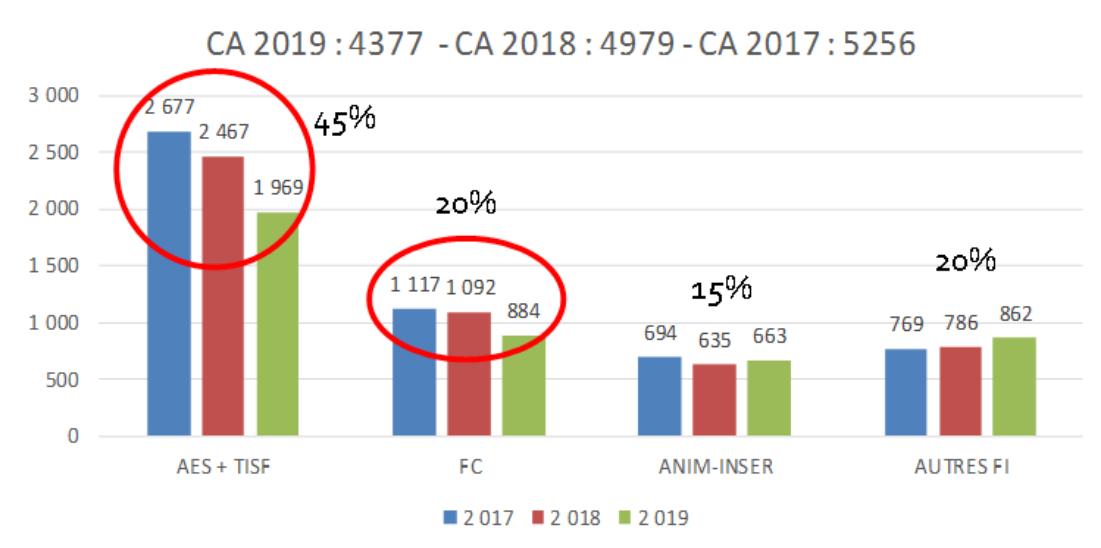


2019 : une baisse de l'accompagnement régional, avec un effectif financé pour AES fixé à 145



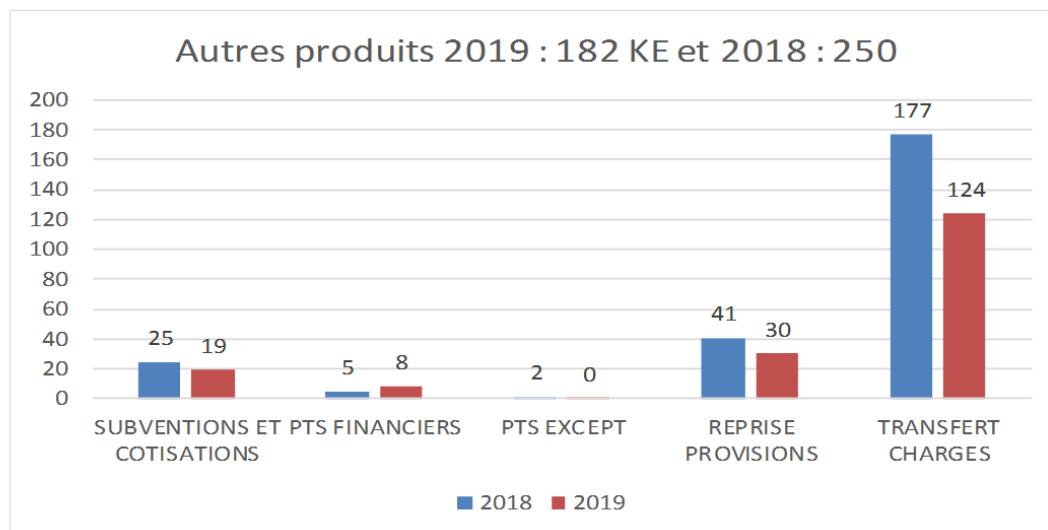
Le % représente le % de la subvention sur le total « produits + subvention »  
 Subvention TISF pour 36 places : 173 K€ et AES 740 K€ pour 145 places,  
 Total : 913 K€ Vs 1166 en 2018,

## 2019 : la répartition de l'activité par formation



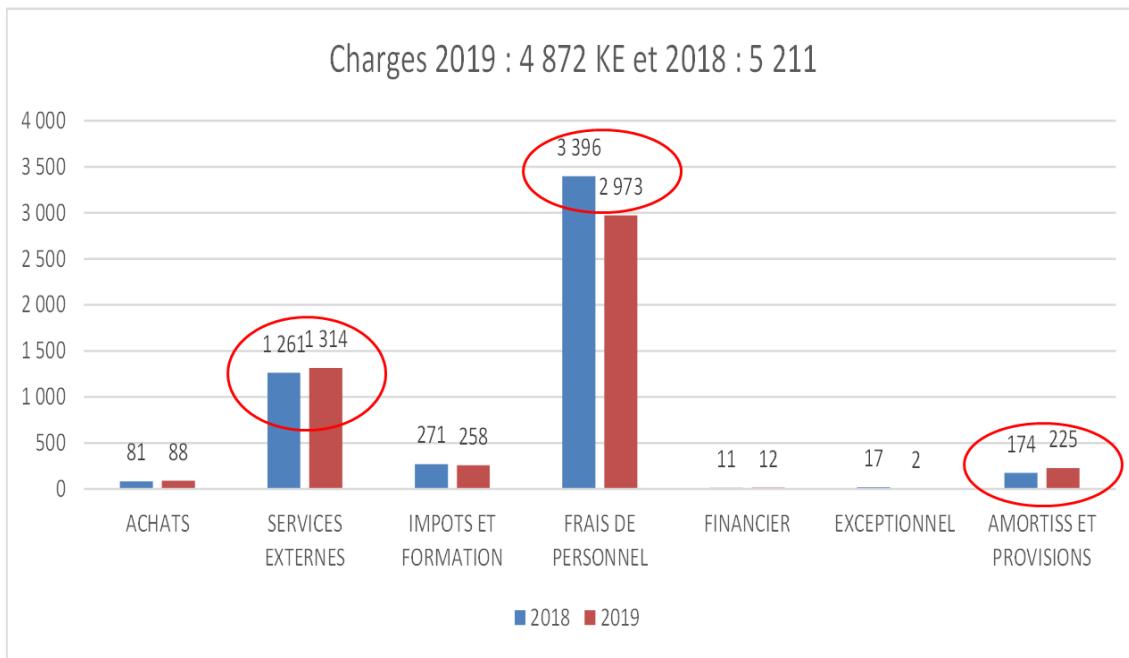
Autres : AF : 111 ; ASG partenariat : 300 ; MJPM partenariat : 127 ;  
SN-MM : 209 ; Tuteurs : 60 ; VAE : 17 et Autres dont Journées d'étude : 39

## Détail des autres produits: baisse des transferts de charges



Transfert de charges : moins de formations longues des salariés, d'IJ et de remboursements de CET

**Des charges externes et de personnel  
en baisse insuffisante / à la baisse d'activité : 339 Vs 672**

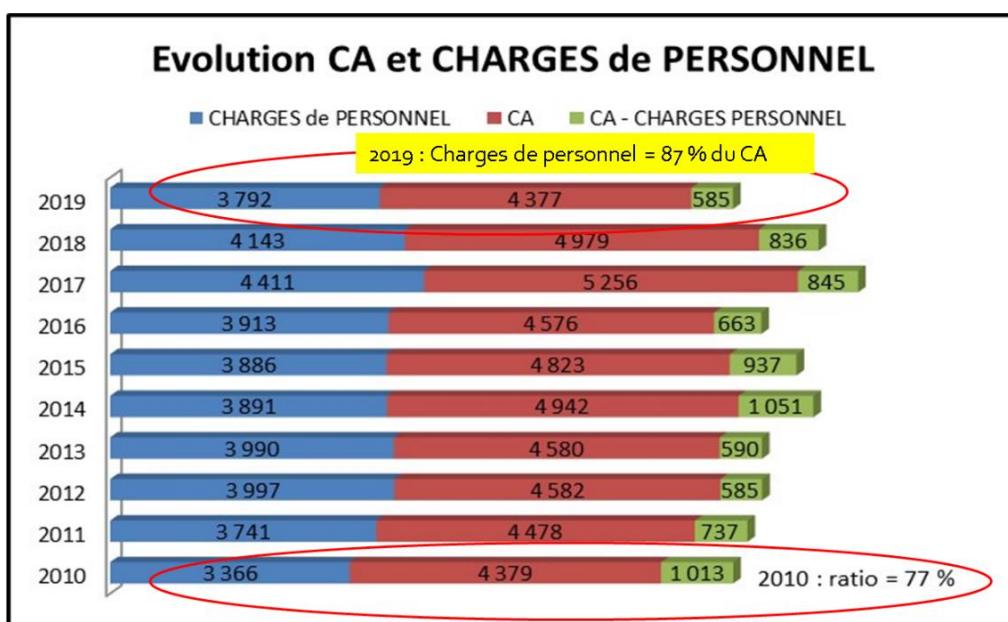


Charges externes : + 78 partenariats TMA MJPM, + 24 honoraires projet rapprochement, - 25 loyers (85)

Personnel: dont -119 brut pédagogique permanents, - 147 brut FO, -120 charges (dont réduction de charges patronales Vs CITS)

Amortissements : dont locaux de Vendée livrés fin 07/2018.

Un ratio « Produits d'activité - Charges de personnel (\*)» qui s'est considérablement dégradé



(\*) charges de personnel + taxe sur les salaires + cotisation formation + sous-traitance (partenariats et vacataires non salariés)

Un bilan qui reste sain mais avec des fonds propres et une trésorerie disponible qui baissent du fait de la perte

| ACTIF                 | BRUT        | AMORT        | 2019        | 2018        | PASSIF               | 2019 | 2018 |
|-----------------------|-------------|--------------|-------------|-------------|----------------------|------|------|
| Immob. Incorporelles  | 69          | -47          | 22          | 23          | Fonds propres        | 1637 | 1950 |
| Immob. Corporelles    | 3560        | -1485        | 2075        | 2165        | 42% de fonds propres |      |      |
| Immob. Financières    | 95          |              | 95          | 85          | Provisions risques   | 353  | 345  |
| Acomptes / travaux    | 0           |              | 0           | 14          | Emprunts             | 1135 | 1257 |
| Créances              | 751         | -3           | 748         | 783         | Dettes               | 736  | 771  |
| Subvention à recev.   | 0           |              | 0           | 0           | Avance/subvent.      | 0    | 0    |
| Disponibilités        | 941         |              | 941         | 1289        | Produits Const. Avce | 43   | 56   |
| Charges Const. Avance | 23          |              | 23          | 20          | TOTAL                | 3904 | 4379 |
| <b>TOTAL</b>          | <b>5439</b> | <b>-1535</b> | <b>3904</b> | <b>4379</b> |                      |      |      |

## Les comptes arrêtés au 31 12 2019

- Les produits sont de : 4 559 251,91 euros
- Les charges sont de : 4 871 784,23 euros
- Le résultat net est de : -312 532,32 euros
- Le total du bilan est de : 3 903 776,30 euros

## ANNEXE



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 11 JUIN 2019**

L'assemblée générale est ouverte à 14h00 par Eric DUPREZ, président de l'association gestionnaire du CEFRAS.

Après préparation et émargement de la feuille de présence, le Président constate que le quorum requis pour les assemblées ordinaires est atteint et qu'en conséquence l'assemblée est régulièrement constituée et qu'elle peut valablement délibérer.

Le président donne lecture du rapport de gouvernance de l'association pour l'exercice 2018.

Ce rapport est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

Le rapport d'activité du CEFRAS pour l'année 2018 est présenté par Claude PIONNIER, directeur général.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents ou représentés.

Il est donné lecture du rapport financier pour l'année 2018 par M. Etienne FORT, trésorier de l'association CEFRAS. Les comptes 2018 font apparaître un résultat excédentaire de 18 478.26 €.

Les comptes de l'association font apparaître un résultat déficitaire de 4 402.70 €.

M. DANDO, représentant du commissaire aux comptes, donne lecture des rapports (rapport sur les comptes annuels et rapport spécial) pour l'exercice 2018.

Après lecture de ces différents rapports le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

**1<sup>ère</sup> résolution – Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 22 juin 2018, approuve le procès-verbal.  
(18 votants – 0 abstention).

**2<sup>ème</sup> résolution – Approbation des comptes**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Président sur la gouvernance de l'Association, du rapport du Directeur Général sur l'activité du Centre de formation, du rapport financier du DAF et des rapports du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité et le rapport financier faisant apparaître, à la clôture de l'exercice au 31/12/2018, un résultat excédentaire de 18 478.26 €.

En conséquence, elle donne quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (18 votants – 0 abstention).

### **3<sup>ème</sup> résolution – Affectation du résultat**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 de la manière suivante :

#### **Origine**

|  |                     |
|--|---------------------|
| Résultat de l'exercice excédentaire de : ..... | 18 478.26 €         |
| Report à nouveau antérieur : .....             | 842 581.64 €        |
| <b>Soit un solde disponible à affecter :</b>   | <b>861 059.90 €</b> |

#### **Affectation**

En totalité au compte « Report à nouveau »..... 861 059.90 €

|               |                     |
|---------------|---------------------|
| <b>TOTAUX</b> | <b>861 059.90 €</b> |
|---------------|---------------------|

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. (18 votants – 0 abstentions).

### **4<sup>ème</sup> résolution – Détermination du montant des cotisations 2020**

L'Assemblée générale décide de fixer le montant des cotisations pour l'exercice 2020 à :

- 36 € pour une personne morale (idem à 2019)
- 18 € pour une personne physique (idem à 2019)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité (18 votants – 0 abstention).

### **5<sup>ème</sup> résolution - Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration**

L'Assemblée Générale, conformément aux statuts, renouvelle les mandats du 1/3 sortant, soit :

- ADAPEI 44 représenté par PIERRE YVES MARTIN
- ADAPEI 49 représenté par ETIENNE FORT
- APAHRC (49) représenté par ERIC DUPREZ
- EHPAD LA REPOSANCE (72) représenté par ALAIN CHOLAT
- GIE VEGA (85) représenté par THIERRY DEMAY
- LINKIAA (44) représenté par PIERRE GUINFOLEAU
- RENON Jacques (49) – Personne physique

Tous ont fait part de leur souhait de renouveler leur mandat au CA du CEFRAS sauf l'Association LINKIAA et l'association Ste Sophie St Joseph.

Et valide deux nouvelles candidatures, soit :

- Le Conseil Régional des Personnes Accueillies/Accompagnées (CRPA) représenté par 3 de ces membres (Alain GROSSARDT - Richard THOURAINE - J-François KRYZZANIAK)  
Le CRPA est une instance pilotée par l'URIOPSS des Pays de la Loire et son objectif est de recueillir la parole des personnes accueillies ou accompagnées, pour contribuer à l'évaluation et à l'élaboration des politiques publiques.
- L'association La Chevalerie représentée par Franck Karl BOURGEAIS, directeur

Sont élus ou réélus à l'unanimité :

- ADAPEI 44 représenté par PIERRE YVES MARTIN
- ADAPEI 49 représenté par ETIENNE FORT
- APAHRC (49) représenté par ERIC DUPREZ
- EHPAD LA REPOSANCE (72) représenté par ALAIN CHOLAT
- RENON Jacques (49) – Personne physique
- Le CRPA représenté par 3 de ces membres (Alain GROSSARDT - Richard THOURAINE - J-François KRYZZANIAK)
- L'association La Chevalerie représentée par FRANCK KARL BOURGEAIS

(18 votants – 0 abstention)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures 30.

De tout ce qui est relaté ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président. Une copie sera adressée à la totalité des membres de l'Association.

Le Président  
Eric DUPREZ

